



Conseil de sécurité

Quarante-neuvième année

3468^e séance

Mardi 29 novembre 1994, à 11 h 40

New York

Provisoire

Présidente : Mme Albright (États-Unis d'Amérique)

Membres :

Argentine	M. Cárdenas
Brésil	M. Valle
Chine	M. Li Zhaoxing
Djibouti	M. Dorani
Espagne	M. Laclaustra
Fédération de Russie	M. Fedotov
France	M. Mérimée
Nigéria.	M. Gambari
Nouvelle-Zélande	M. Keating
Oman	M. Al-Amri
Pakistan	M. Khan
République tchèque	M. Rovensky
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir David Hannay
Rwanda	M. Bakuramutsa

Ordre du jour

Admission de nouveaux Membres

Lettre datée du 14 novembre 1994, adressée au Secrétaire général par le Ministre d'État de la République des Palaos (S/1994/1315)

La séance est ouverte à 11 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Admission de nouveaux Membres

**Lettre datée du 14 novembre 1994, adressée au Secrétaire général par le
Ministre d'État de la République des Palaos (S/1994/1315)**

La Présidente (*interprétation de l'anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant commencer l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Dans une lettre datée du 14 novembre 1994 adressée au Secrétaire général, le Ministre d'État de la République des Palaos a soumis la demande d'admission de son pays à l'Organisation des Nations Unies. Cette lettre a été distribuée sous la cote S/1994/1315.

Conformément aux dispositions de l'article 59 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, à moins que le Conseil n'en décide autrement, toute demande d'admission est renvoyée par le Président du Conseil au Comité d'admission de nouveaux Membres. Par conséquent, si je n'entends pas de proposition contraire, je vais renvoyer la demande de la République des Palaos au Comité d'admission de nouveaux Membres pour examen et rapport.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

Je propose que le Comité d'admission de nouveaux Membres se réunisse immédiatement après la présente séance, dans la salle de conférence 7, afin d'examiner la demande d'admission de la République des Palaos à l'Organisation des Nations Unies.

La séance est levée à 11 h 45.